EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon
Séance du 25 septembre 2006

MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme MAILLOT - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. BAZIN - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - M. BRIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - M. F. HELIE - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE
Membres excusés : M. J.P. GILLOT (pouvoir M. MARTIN) - Mme SEGUIN-FILLEY (pouvoir Mme BESSIS) - M. IZIMER (pouvoir M. PRIBETICH)
Membres absents : Mme BOUCHARD-STECH

OBJET
DE LA DELIBERATION

Installation de Monsieur François Hélie comme conseiller municipal – Remplacement de Monsieur Jean-Pierre Guion dans des commissions et divers organismes

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article L. 270 du code électoral dispose que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

A la suite du décès de Monsieur Jean-Pierre Guion, conseiller municipal, c'est Monsieur François Hélie qui est amené à le remplacer, au sein de notre assemblée.

Je constate la présence de Monsieur François Hélie et je le déclare installé dans ses fonctions.

Par ailleurs, il convient de remplacer Monsieur Jean-Pierre Guion dans les commissions ou organismes suivants dans lesquels vous l'aviez désigné :

- commission des affaires sociales,
- commission de la jeunesse et des sports,
- conseil d'orientation et de surveillance de la caisse de Crédit Municipal de Dijon,
- association du Parc des Expositions et des Congrès de Dijon.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de l'installation de Monsieur François Hélie comme conseiller municipal de Dijon,

- désigner Monsieur François Hélie, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Guion, dans les commissions et organismes suivants :

- commission des affaires sociales,
- commission de la jeunesse et des sports,
- conseil d'orientation et de surveillance de la caisse de Crédit Municipal de Dijon,
- association du Parc des Expositions et des Congrès de Dijon.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT